

Etat de nécessité : la course au ralentissement, ici et maintenant

Lausanne, 04.11.2020 – **La progression fulgurante de la 2ème vague de la pandémie de Coronavirus a dicté aux autorités cantonales d'appliquer l'état de nécessité dès cette fin de journée. Cela implique des mesures d'urgences visant à diminuer drastiquement les interactions, limiter les contacts interpersonnels à leur stricte nécessité, réduire les contacts sociaux à l'indispensable. Il est impératif, aujourd'hui et maintenant, de briser la chaîne de transmission.**

5 essentiels

- 1) réduction des contacts
- 2) port du masque
- 3) respect des distances
- 4) hygiène des mains
- 5) traçabilité

Toutes et tous ensemble, passons cet écueil, maintenons un cap solidaire et gardons l'espérance.

Appel aux lieux d'Eglise : autodiscipline et créativité

Le Conseil synodal informe de la suspension de toute manifestation publique et privée réunissant plus de 5 personnes. Si certains types de réunions peuvent formellement se faire au-delà de 5 personnes, l'exécutif a décidé, en âme et conscience responsable et solidaire, de les suspendre jusqu'au 30 novembre 2020. Un appel clair à l'autodiscipline individuelle et collective est lancé aux communautés de l'Eglise réformée vaudoise. Le collège incite à se concentrer sur le cœur des activités fondamentales de l'Eglise et à faire preuve de créativité : rencontres à distance autour de la Bible, gestes de solidarité, attention portée aux isolé.es et catéchèse.

Habitudes essentielles durables

L'exécutif de l'EERV continue d'adapter le cadre sanitaire des activités d'Eglise selon l'évolution de la situation. Avec une réalité collective pour casser la chaîne de transmission : si les activités en présentiel diminuent fortement, les contacts se raréfient aussitôt et la propagation est refrénée.

Un comportement citoyen et chrétien responsable s'incarne par le strict respect des concepts de protections sanitaires tant sur le plan professionnel que sur le plan privé et des contraintes qui les accompagnent.

Il s'agit de s'habituer durablement à la façon de mener certaines activités et à la réduction massive des contacts directs pour tenir à distance le Coronavirus.

Le Conseil synodal recommande fermement de ne pas baisser la garde sur les gestes essentiels et les règles de comportement communs et solidaires.

Permanence et documents à votre service

Le service de permanence répond aux questions formulées par écrit auprès de celluledecrise@eerv.ch et la ligne téléphonique 021 331 21 54 est réservée aux urgences, merci de votre compréhension

Les documents de synthèse utiles à votre activité sont régulièrement mis à jour dans les meilleurs délais sur www.eerv.ch.

***Appliquez-vous à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix.
Il y a un seul corps et un seul Esprit,
de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance.
Ephésiens 4 : 3-4 (TOB)***

Contacts médias

- Marie-Claude Ischer, présidente du Conseil synodal
076 546 77 58, marie-claude.ischer@eerv.ch
- Laurent Zumstein, conseiller synodal
079 201 50 56, laurent.zumstein@eerv.ch
- Carole Delamuraz, responsable de l'Office information et communication de l'EERV
079 212 50 04, carole.delamuraz@eerv.ch